



Invitation presse

Réduire les émissions d'ammoniac d'origine agricole Un enjeu majeur pour l'agriculture en Bretagne

Objectif : MOINS 13% entre 2005 et 2030 à l'échelle nationale et à l'échelle bretonne

Le 12 octobre 2023 sur une exploitation agricole en territoire pilote

En Europe, les activités agricoles sont les principales sources d'ammoniac (NH₃). La Bretagne est la principale région émissive de NH₃ en France.

Le Plan de réduction des émissions de polluants atmosphériques prévoit en effet de réduire les émissions d'ammoniac de 13% et de réduire les concentrations de particules fines de 57% à l'échelle nationale par rapport à 2005.

A la veille de la journée de la qualité de l'air en France, les Chambres d'agriculture de Bretagne et Air Breizh - dans le cadre du projet ABAA - souhaitent partager avec vous leur **stratégie qui vise à réduire les émissions d'ammoniac** liées principalement aux activités agricoles, et **les premiers résultats obtenus** grâce au réseau de mesure mis en place (3 sites en triangle sur 3 exploitations agricoles, 1 site en zone urbaine et 1 site en fonds rural).

L'objectif est d'étudier le lien entre émissions et agriculture et par conséquent d'adapter les pratiques agricoles pour atteindre l'objectif de réduction fixé, notamment à l'aide de l'outil « **AgrivisionN'air** », imaginé et conçu pour permettre aux agriculteurs d'avoir un temps d'avance.

**Rendez-vous le 12 octobre 2023 – 10h45
Place de la Mairie - PLOUARZEL**

Déroulé :

- Rappel historique du projet ABAA et objectifs
- Visite d'un site de mesure
- Présentation des premiers résultats de mesure des deux polluants dans l'air (ammoniac et particules)
- Rencontre avec des agriculteurs parties prenantes du projet

Contact presse : Emmanuelle Tadier – relations presse –
Chambres d'agriculture de Bretagne - Tel : 06 79 65 85 95

